

ACQUISITION DE TERRAIN - n° 726

Le Maire expose à l'assemblée qu'il a obtenu l'accord de Madame Veuve THIRIET Elie née DAVID Marie, domiciliée rue du Mont, pour la cession à la Commune d'une partie de la parcelle de terrain dont elle est propriétaire.

Cette parcelle est nécessaire à l'élargissement de la rue du Mont.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide :

- la partie nécessaire de la parcelle cadastrée section AB n° 1 lieudit "Le Mont" sera acquise par la Commune pour réaliser l'élargissement de la rue du Mont,
- la surface nécessaire, environ 20 m², sera déterminée par l'établissement d'une esquisse cadastrale,
- le prix d'achat est fixé à quinze francs le mètre carré,
- afin de délimiter très nettement le domaine public, la Commune construira en limite de sa nouvelle propriété, un muret de 0 m 60 de hauteur surmonté d'un grillage de 1 m.
- le Maire est autorisé à signer toutes pièces utiles pour réaliser cet achat et notamment l'acte de vente à intervenir devant Maître CONREUR, Notaire à NANCY.
- les crédits nécessaires existent à l'article 210 du budget 1974,
- de solliciter de Monsieur le Préfet la déclaration d'utilité publique pour exonération fiscale.